

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 9 (1888)
Heft: 4

Artikel: Le commerce de la gomme arabique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-133352>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

merce, fonctionne en combinaison avec celui des bateaux à vapeur de Cadix à Tanger.

LE COMMERCE DE LA GOMME ARABIQUE

Dans notre III^{me} Année, nous avons donné, p. 73 à 77, sur les *Acacias gommiers en Afrique*, un article dans lequel nous avons surtout en vue le Sénégal et la gomme fournie par cette colonie française. Nous avons eu garde, cependant, d'oublier le Soudan oriental, et nous avons mentionné entre autres l'installation à Khartoum d'un certain nombre de maisons anglaises, françaises, italiennes, pour l'exploitation de la gomme dite arabique dans la région du haut Nil. Les succès obtenus au début par les commerçants européens ont naturellement été compromis par la révolte du Mahdi, et par la rupture des communications avec le Caire et Alexandrie d'un côté, avec Souakim et Massaoua de l'autre. Il en est résulté, pour le commerce européen, une grande perturbation et une augmentation considérable dans les prix de la gomme. Notre attention ayant été attirée sur ce fait spécial, nous avons tenu à nous rendre un compte précis des changements survenus à cet égard, et nous avons été heureux de profiter des bons offices d'un de nos compatriotes pour être mis en rapport avec la maison Gehe et C^o de Dresde, parfaitement renseignée sur ce sujet, afin de donner à nos lecteurs des informations exactes sur les conditions actuelles du commerce de la gomme du Soudan. C'est du mémoire que cette maison a bien voulu nous adresser que nous extrayons ce qui suit :

Il y a sans doute en Arabie des plantations d'acacias qui fournissent de la gomme ; cependant l'exportation directe de produits de ce pays est fort peu de chose. C'est à la gomme africaine que l'on donne le nom de *gomme arabique*, parce qu'autrefois et, jusqu'à un certain point, aujourd'hui encore, une partie de la gomme fournie par la côte des pays somalis et par les territoires africains de la mer Rouge, était d'abord envoyée dans les ports d'Arabie, pour être de là réexpédiée en occident. La gomme dite de Djedda doit son nom au port d'Arabie d'où elle est embarquée pour l'Europe. Néanmoins, c'est bien l'Afrique qui est, à proprement parler, la patrie des acacias ou mimosas qui secrètent la gomme. Ils y occupent une zone qui traverse le continent tout entier, du Sénégal à la mer Rouge, par le Soudan, la Lybie, la Nubie et l'Égypte. On trouve aussi des forêts de mimosas au Sennaar, sur le Nil bleu, en Abyssinie et dans les pays somalis. Toutefois la gomme en est de qualité inférieure. La meilleure gomme, la blanche, la seule qui puisse être

employée en médecine, est celle qui provient de l'*acacia senegalensis* du Kordofan. L'arbre atteint environ six mètres; il se distingue des nombreuses espèces d'acacias par ses fleurs en grappes de cinq à huit centimètres de long, dépassant de beaucoup les feuilles, ainsi que par leur couleur jaune pâle, presque blanche. La vraie gomme arabique du Kordofan forme des morceaux oblongs ou sphériques, ou encore vermiculaires, traversés de crevasses nombreuses et se cassant facilement comme du verre. Du Kordofan, elle était transportée par une route tendant au nord jusqu'à Dalté, port sur le Nil, ou bien par Khartoum au Caire et à Alexandrie, qui étaient les deux principaux ports d'exportation pour les meilleures espèces de gomme africaine.

Les qualités inférieures de gomme provenant de mimosas du sud de l'Afrique sont transportées à la côte orientale, d'où elles arrivent en Europe, en partie par Bombay, sous la désignation de gomme des Indes orientales.

L'importance de la récolte de la gomme subit des fluctuations considérables dues surtout aux conditions météorologiques de l'année. En outre, les éléphants, les babouins, les antilopes peuvent exercer de grands ravages en arrachant les arbustes, en en dévorant les feuilles ou en rongant l'écorce.

La guerre du Soudan et l'anarchie qui en est résultée ont exercé ces dernières années une influence pernicieuse sur la production et sur l'exportation de la gomme africaine. La quantité exportée a diminué d'année en année; aujourd'hui on n'en exporte plus. Si, malgré cela, la gomme n'a pas fait complètement défaut jusqu'ici, cela vient de ce que d'autres espèces de gomme, de Berbérie, d'Australie, des Indes orientales, de Tunisie et d'Algérie, ont remplacé dans le commerce la gomme du Kordofan.

La statistique des deux places de Trieste et de Londres, les centres principaux du commerce de la gomme, permet de se rendre compte de la diminution survenue dans la production de la gomme africaine et de l'augmentation de celle des autres pays producteurs.

Pour Trieste, l'importation de la gomme du Kordofan a été

en 1880 de.....	20,637 surons ¹ .
1881.....	16,843
1882.....	12,272
1883.....	10,383
1884.....	5,983

¹ Colis de gomme du poids de 80 à 90 kilog. couverts d'une peau de bœuf fraîche.

Tandis que la gomme importée des Indes orientales et d'Arabie à Londres a été en 1880 de..... 9,536 surons.

1881.....	9,267
1882.....	12,807
1883.....	14,985
1884.....	18,677
1885.....	31,110

Ainsi, pendant que l'exportation de la gomme africaine pour Trieste diminuait d'année en année, puis cessait tout à fait, celle de Londres, non seulement n'a point diminué ces dernières années, mais elle a augmenté d'une manière notable, ce qui s'explique par le fait qu'à Londres arrivent essentiellement les gommes des Indes orientales, de l'Australie, du sud de l'Afrique, qui sont entrées dans le commerce lorsque le manque des vraies gommes africaines s'est fait sentir ; ce sont elles qui, de plus en plus, sont employées aujourd'hui.

Dans ces conditions-là, et à mesure que l'importation de la gomme du Soudan a diminué, le renchérissement des prix s'en est suivi naturellement. Aujourd'hui, la vraie gomme naturelle du Kordofan se paie jusqu'à 340 shillings, et les qualités de choix jusqu'à 600 shillings le quintal, tandis qu'en 1883 on obtenait les mêmes qualités pour 55 shillings et 100 shillings.

Il est probable que les prix des gommes se maintiendront longtemps encore aux taux où ils sont cotés aujourd'hui, car le rétablissement de l'ordre au Soudan ne paraît pas prochain, et en tout cas il faudra un certain temps avant que l'on puisse rassembler les récoltes et renouer les communications commerciales actuellement interrompues.

LA RAMIE EN ALGÉRIE

Nous avons parlé, dans notre dernier numéro, p. 77, des encouragements accordés par le gouvernement français à la culture de la ramie dans sa colonie algérienne. Depuis un certain nombre d'années, en effet, des essais ont été faits pour y introduire cette plante, dont les propriétés textiles peuvent rivaliser avec celles du lin, du chanvre, du coton et même de la soie. Des rapports ont été adressés à ce sujet au ministère de l'agriculture ; une commission dite « de la ramie » a été nommée pour s'occuper de la question. Le moment nous paraît venu d'informer nos lecteurs de ce qui a été fait à cet égard, en disant d'abord quelques mots